



Parfumerie : la nature redonne des couleurs à Grasse

Les fleurs naturelles revivent face à la demande des parfumeurs de luxe. Un dossier de candidature au Patrimoine de l'Unesco a été déposé. // P. 23



Parfumerie : le naturel redonne des couleurs à Grasse

Rosa centifolia, lis de la Madone, les fleurs naturelles revivent à Grasse face à la demande des parfumeurs de luxe. Un dossier de candidature au Patrimoine de l'Unesco a été déposé en mars 2015.

PACA

Christiane Navas
— Correspondante à Nice

« L'avenir de nos parfums est résolument ici, à Grasse. » On pourrait soupçonner Jacques Cavallier-Belletrud de parti pris. Le nez de la maison Vuitton a grandi dans ce haut pays grassois qu'il qualifie de berceau mondial de la parfumerie moderne. Il y est à nouveau à demeure et crée ses jus dans une ancienne bastide rénovée en cœur de ville, les « fontaines parfumées », où le groupe LVMH (propriétaire des « Echos ») a inauguré en septembre les ateliers de création des maîtres parfumeurs de deux de ses marques de prestige, Dior et Vuitton.

Ces dernières années, l'étoile de la capitale des parfums et des matières premières naturelles avait pâli sous les coups de boutoir de la mondialisation et du succès des ingrédients de synthèse. Convertie au marché de masse, la parfumerie avait besoin de tirer les prix vers le bas pour multiplier les lancements – un millier environ en France chaque année – et tenter de séduire une clientèle toujours plus volatile.

Mais aujourd'hui, se démarquer devient la règle, d'où le succès des marques de niche et de la haute parfumerie qui misent sur l'exclusif. « L'écosystème grassois répond à ce besoin, on y trouve des matières premières de grande qualité et un savoir-faire traditionnel unique dans l'extraction et l'art de la composition », analyse Jacques Cavallier-Belletrud. Cela commence avec les plantes à parfum, jasmin, Rosa centifolia, fleur d'oran-

ger, tubéreuse, lis de la Madone, etc.

Une quarantaine d'hectares leur sont consacrés aujourd'hui. C'est peu au regard des 1.300 hectares cultivés en 1930, 850 hectares encore dans les années 1960. Mais les partenariats exclusifs noués depuis quelques années avec les marques et les industriels permettent enfin aux producteurs d'envisager d'exploiter de nouvelles surfaces. « Le terroir a une importance capitale, c'est ce qui va donner un caractère unique à nos formules », insiste Alain Roux, directeur des achats du groupe MANE, qui constate la montée en puissance de la demande pour les matières premières naturelles depuis une dizaine d'années. Production confidentielle, les plantes à parfum de Grasse ne suffisent pas à répondre aux besoins. Garantir des filières d'approvisionnement de qualité partout dans le monde devient donc essentiel. Et ce n'est pas un hasard si l'association Natural Resources Stewardship Circle est née dans cette ville. Elle rassemble une trentaine d'acteurs du secteur, industriels et grandes marques, qui s'engagent à accompagner les producteurs dans une démarche de développement durable et de commerce équitable, comme pour les cultivateurs de vétiver à Haïti. « Une marque ne s'attache pas qu'à l'odeur, quand elle achète un ingrédient elle achète aussi une histoire, la façon dont on cultive le végétal et dont on le travaille pour obtenir des notes différentes et des spécialités », explique Frédéric Badie, directeur de la R&D chez Payan Bertrand.

Former les experts

du monde entier

Préserver ces savoir-faire passe aussi par la formation. Les programmes proposés par l'Asfo sont suivis chaque année par près de 2.000 personnes, Français et étrangers. Des accords ont été passés avec le ministère de l'Éducation en Inde et des universités en Malaisie. Le Grasse Institute of Perfumery, ouvert en 2002 par l'Asfo, forme chaque année une douzaine de nez venus de toute la planète. Cette transmission est aussi au programme des Fontaines Parfumées. « Nous travaillons avec François Demachy, maître parfumeur de Dior, à formaliser ce projet qui nous tient à cœur », précise Jacques Cavallier-Belletrud qui a tout appris de son père et qui fait de même avec ses filles.

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse joue un rôle actif dans la préservation de ce patrimoine qui est aussi un moteur économique du territoire. Elle a réhabilité l'ancienne usine Roure pour y accueillir une partie du pôle chimie de l'université, une plateforme analytique collaborative de R&D sur les ingrédients naturels (l'Erini) et un incubateur dédié aux projets d'entreprise. L'Edhec, déjà implantée à Nice, étudie la possibilité de proposer des programmes dédiés au secteur de la parfumerie. Les élus se mobilisent pour faire reconnaître au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco les savoir-faire liés au parfum. Le dossier a été agréé par la France en 2014. Déposé près le comité exécutif de l'Unesco en mars 2015, il est en attente d'examen. ■



Les chiffres clefs

3.700

EMPLOIS DIRECTS

Dans le secteur des parfums
dans la communauté
d'agglomération du pays
de Grasse.

40

HECTARES DE PLANTES À PARFUM

Cultivées autour de Grasse
contre plus de 1.300 ha en 1930.



En septembre LVMH a inauguré les « fontaines parfumées », lieux de de création des maîtres parfumeurs de Dior et de Vuitton. Photo Tina Hillier



PME & REGIONS

Les grandes maisons sollicitées pour relancer les plantations

Soixante-dix hectares ont été réservés pour les collectivités, alors que les producteurs se sont associés pour travailler.

Le bassin grassois ne retrouvera jamais ses 1.300 hectares de plantes à parfum des années 1930. L'urbanisation, la concurrence de productions lointaines, moins chères, sont passées par là. Mais la relance des cultures est amorcée. Ces six dernières années, une dizaine de jeunes producteurs ont tenté l'aventure. Certains pour reprendre l'exploitation familiale et la développer, comme Philippe Garnerone qui, au jasmin jusqu'ici cultivé sur la propriété, va ajouter la culture des roses. Il a reçu le soutien de Robertet, industriel de la transformation,

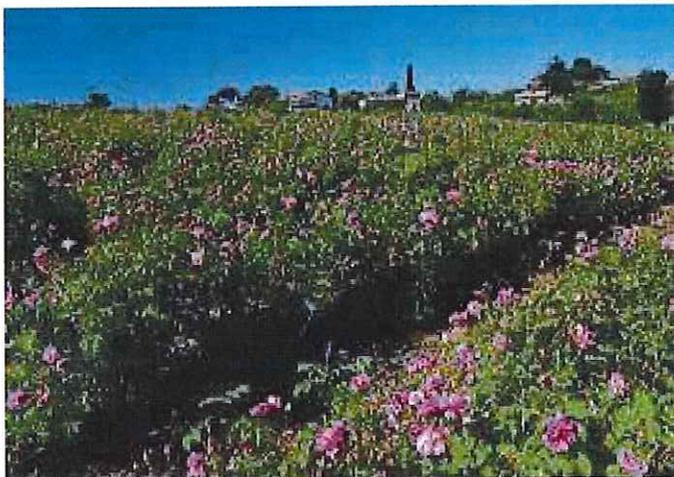
qui s'est engagé à lui acheter toute sa production pour les dix prochaines années, même s'il faudra attendre trois ans pour la première récolte. D'autres sont des néoruraux qui ont décidé de tout sacrifier à leur passion.

S'ils peuvent le faire aujourd'hui, c'est grâce à l'action menée par l'association Les Fleurs d'Exception du Pays de Grasse, créée en 2008. « Il faut absolument préserver ce patrimoine, si fragile », explique Carole Biancalana, sa présidente, elle-même à la tête du Domaine de Manon, réputé pour ses roses de mai et son jasmin. Avec d'autres producteurs, elle est allée rencontrer les grandes marques pour leur rappeler les qualités autrefois si recherchées des plantes à parfum de Grasse, un produit unique en raison d'un terroir

et d'un microclimat particulier. « Avec le soutien du Club des entrepreneurs du Pays de Grasse et de la communauté d'agglomération, nous avons aussi pu intervenir sur des conférences spécialisées. » Chanel a servi de modèle, lui qui, depuis les années 1980, à l'initiative de son parfumeur, Jacques Polge, a noué un partenariat exclusif avec la famille Mul à Pégomas pour le jasmin et la rosa centifolia, utilisés notamment dans la composition du N°5. Dior puis Vuitton, qui vient de renouer avec la création de parfums, se sont engagés à leur tour avec des producteurs, des industriels comme MANE et Robertet aussi. « Cela nous donne de la visibilité et nous permet d'investir dans le long terme », explique Carole Biancalana.

Conservatoire des plantes

Les producteurs réunis au sein de l'association Les Fleurs d'exception du Pays de Grasse, qui les accompagne pour mutualiser les savoir-faire, doivent respecter une charte stricte sur la qualité des cultures et travailler en agriculture biologique. Les élus ont aussi pris conscience de la valeur de ce patrimoine. Dans le PLU en cours d'élaboration, 70 hectares de terres agricoles seront préservés dans les années à venir. Un Conservatoire des plantes à parfum a aussi vu le jour à Mouans-Sartoux sur deux hectares, dans les jardins du musée international de la Parfumerie, avec pour ambition de créer une bibliothèque olfactive des matières premières naturelles et de favoriser la transmission du savoir autour des usages et vertus des plantes. — C. N.



Le Domaine de Manon est réputé pour ses roses de mai et son jasmin. Photo Le Domaine de Manon